

Recueil d'études
« Congo 1955-1960 »
Académie royale des Sciences
d'Outre-Mer (Bruxelles)
pp. 525-555 (1992)

Verzameling studies
« Congo 1955-1960 »
Koninklijke Academie voor
Overzeese Wetenschappen (Brussel)
pp. 525-555 (1992)

LE MANIFESTE DE *CONSCIENCE AFRICAINE*: LES ORIGINES ET LES IMPLICATIONS IMMÉDIATES

PAR

Annick VAN OSTADE *

Le samedi 30 juin 1956 paraît à Léopoldville un numéro spécial de la revue *Conscience Africaine (C.A.)* sous le titre « Manifeste ». Pour la première fois dans l'histoire du Congo belge, un groupe de Congolais proclame publiquement ses aspirations politiques. Ce document fait l'objet de beaucoup de discussions, mais il est aussi fort controversé [1]**.

Grâce aux souvenirs d'un témoin privilégié, nous voudrions éclairer ce sujet d'un jour nouveau. Comme professeur à l'Université Lovanium de Léopoldville (droit social et sociologie appliquée) et comme collaborateur actif du Mouvement ouvrier chrétien, Joseph Nicaise a assisté de près aux événements qui ont entouré le Manifeste de *C.A.* [2]. A.A.J. Van Bilsen a consigné son témoignage dans un document daté du 27 novembre 1988. Ce document constitue le point de départ de la présente étude [3]. Pour vérifier la valeur historique de ce témoignage, nous l'avons complété par des suppléments d'information recueillis au cours de conversations avec Nicaise et par des recherches dans des archives et des commentaires de presse [4].

La revue et le groupe *Conscience Africaine*

Pour comprendre le milieu où est né le Manifeste, il est utile de faire connaissance avec cette revue congolaise et ses rédacteurs.

La première publication définitive de *C.A.* date de novembre 1953. Ainsi qu'il apparaît du sous-titre et de l'éditorial du rédacteur en chef, Joseph Iléo, il s'agit d'un bulletin périodique du cercle « Conférences Sociales et Philosophiques » dont il émane [5]. En 1952, l'abbé Joseph

* Licenciée en Histoire moderne; Hendrik Meyslaan 27, B-2100 Deurne (Belgique).

** Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes et références, pp. 549-555.

Malula prend l'initiative de ce cercle d'étude, où de jeunes Congolais espèrent développer leur formation scolaire et «commencent à réfléchir» [6]. Cette même année, le groupe publie un bulletin ronéotypé à l'intention des élèves du cours. Le 23 avril 1953, la rédaction de *C.A.* obtient du gouvernement général l'autorisation de publier une véritable revue. Un fonctionnaire guide leurs premiers pas (cette autorisation préalable requise par l'O.L. du 5 mars 1952 est toujours susceptible d'être suspendue ou révoquée) [7]. *C.A.* est-elle une publication mensuelle ou bimestrielle? Jusqu'en 1956, la revue paraît assez irrégulièrement.

La revue en langue française souhaite promouvoir un idéal de formation auprès d'un public plus large, mais suffisamment cultivé. «Ce devoir est nôtre, comme il l'est pour tout Congolais évoluant appelé à collaborer au relèvement de la population congolaise entière (...), par son aide tant matérielle que morale et intellectuelle». La revue veut également aller à l'encontre de toute discrimination ethnique: «*Conscience Africaine* s'efforcera d'être la synthèse de la pensée bantoue» et «offre même l'hospitalité de ses colonnes aux Africains comme aux Européens» [8]. La plupart des articles de la revue traitent de problèmes sociaux généraux. Quelques exemples: «La formation des jeunes épouses» (décembre 1953-mars 1954), «Les salaires des travailleurs manuels et intellectuels» (mai 1954) et «Points de contacts entre Blancs et Noirs» (avril 1954). Dans ce dernier article, l'auteur conclut «que la solution de ce problème serait aisée si chacun mettait en pratique les principes de la charité chrétienne» [9]. Ce lien entre préoccupation sociale et doctrine chrétienne s'affirme régulièrement. De temps à autre un article marque nettement de la sympathie pour l'église catholique au Congo [10].

Un des cofondateurs, Dominique Zangabie (1956) formule comme suit un deuxième idéal important: «... il s'agissait de trouver un organe où nous puissions évoquer, en toute liberté et sans la moindre restriction, les problèmes qui nous sont chers» [11]. Cet objectif, qui est possible au sein d'un cercle d'études, n'est toutefois pas entièrement réalisable pour la revue, vu que la presse au Congo pratique une forme d'autocensure. Zangabie poursuit: «... plusieurs d'entre nous pensaient d'abord exprimer ces idées dans des publications existantes, comme *La Croix du Congo*» (hebdomadaire catholique de Léopoldville) «ou *La Voix du Congolais*» (mensuel publié sous le patronage du Service d'Information du Gouvernement général). «Mais nous avons craint certaines restrictions et c'est ainsi que quelques membres de l'Adapès» (Association des anciens Élèves des Pères de Scheut) «décidèrent de créer *Conscience Africaine*» [12].

À l'origine, la revue ne contient que peu d'articles critiques. À partir de 1954 la rédaction entame des sujets plus actuels tels que « Existe-t-il un fossé entre la masse et l'élite congolaise? » (janvier 1955) et « Considérations sur l'évolution de la mentalité des Congolais » (février 1955). Ces sujets sont traités de manière mûrement réfléchie. Les rédacteurs prennent position dans la question scolaire. Plus explicite encore que leur préférence pour le réseau d'enseignement catholique est leur opposition à l'introduction des partis belges. « Cela nous paraît en tout cas prématuré. D'autant plus que les Congolais eux-mêmes n'y songent pas encore » (ILÉO 1955) [13]. Certains articles de *C.A.* font même montre de nationalisme. « ... Le Congo bouge ... le Congolais prend conscience de sa dignité humaine (...) Il a soif de liberté, d'émancipation. Il a horreur d'un paternalisme outré. Il veut s'occuper de ses propres affaires. Couper cet élan, c'est juguler le Congolais » (MALULA 1954) [14]. « La masse congolaise ne cesse de se poser la question : que veulent-ils de nous, ces Européens? Lorsqu'elle est assujettie, la masse interprète tout en vrac et agit suivant une logique qui ne met pas l'analyse et le sens critique au premier plan de ses préoccupations. De là nous pouvons conclure que l'avenir du pays dépend en premier lieu du degré de l'attachement avec lequel les Blancs auront recherché les Noirs » (ELENGE Mboka 1955) [15].

À notre avis, cette franchise croissante est nettement symptomatique du changement de mentalité parmi les Congolais. Selon STENGERS (1978) celui-ci est provoqué dans une large mesure par le changement de gouvernement en avril 1954 (gauche-libéral au lieu de P.S.C. homogène) et par la désignation du libéral Buisseret comme ministre des Colonies [16]. Le ton des passages cités n'est cependant pas prédominant dans *C.A.*

En général, la revue se montre reconnaissante à l'égard de l'autorité coloniale et particulièrement à l'égard du roi Baudouin. À plusieurs reprises le rédacteur en chef Iléo se montre favorable à une cohabitation harmonieuse de la communauté belgo-congolaise [17].

Les données concernant la composition du comité de rédaction pendant les premières années sont limitées et assez confuses. Tandis qu'Iléo estime que le comité de rédaction comporte une dizaine de membres, le *Couraf* écrit que l'équipe est réduite à quatre hommes et deux dames [18]. En août 1954, *C.A.* publie une photo de l'équipe de rédaction. Nous la reproduisons ci-après (fig. 1).

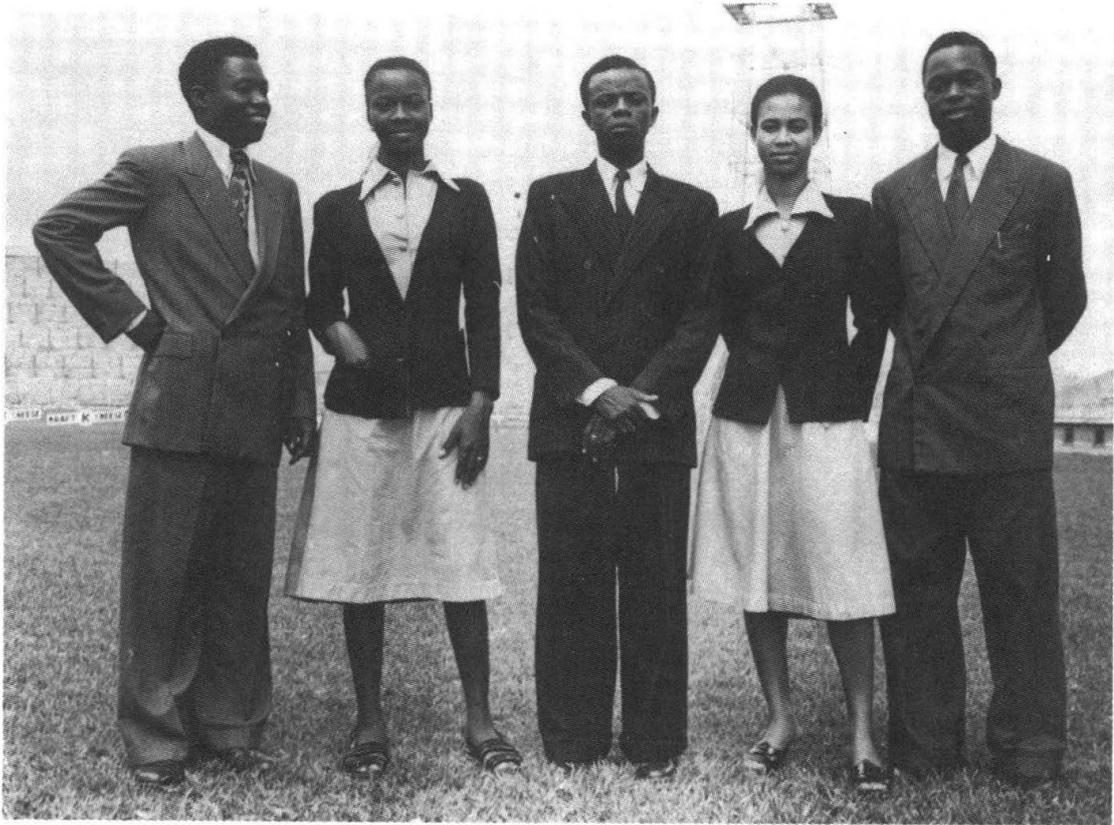


Fig. 1. — Le Comité de rédaction de *Conscience Africaine* en 1954 (docum. Musée royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren).

On reconnaît sur cette photo, de gauche à droite : Dominique Zangabie, Catherine Djoli, Joseph Iléo, Micheline Kaniki et Albert Nkuli, mais il n'est pas certain que le comité de la revue y soit au complet [19].

De l'équipe de rédaction initiale nous connaissons de nom cinq membres. Le rédacteur en chef, Joseph Iléo, après des études de comptabilité, est depuis 1951 secrétaire à l'Office des Cités Africaines à Léopoldville [20]. Le trésorier, Dominique Zangabie, et Albert Nkuli sont tous deux engagés à la C.S.C.C. (Confédération des Syndicats chrétiens du Congo et du Ruanda-Urundi), respectivement comme permanent et comme militant [21]. Nous n'avons pas de données précises concernant les dames Micheline Kaniki et Catherine Djoli ; nous retrouvons leur signature moins souvent dans la revue *C.A.*

Nous rencontrons régulièrement des articles signés Antoine Ngwenza et José Lobeya. Puisque tous deux sont signalés en 1956 comme membres de la rédaction, il est fort probable qu'ils l'étaient déjà antérieurement. José Lobeya est en outre depuis 1955 rédacteur en chef de *La Croix du Congo* [22]. Nous trouvons d'autres signatures plus ou moins régulièrement, mais il est difficile d'en déduire qui d'entre eux fait partie de la rédaction et qui n'est que collaborateur occasionnel. Parfois

on rencontre le nom de l'abbé Malula. En mai 1955 il est précisé que «Monsieur le curé Joseph Malula est le conseiller moral de notre revue» [23].

Le fait que la presse publie des articles rédigés par des Congolais n'a rien d'extraordinaire. La direction de ces organes de presse est cependant encore entre les mains des missions ou sous le contrôle des autorités administratives. Par contre, depuis sa reconnaissance officielle en 1953, *C.A.* est une revue qui n'est pas seulement composée par des laïcs congolais, mais qui est aussi dirigée par eux, sans intervention externe. C'est précisément cela qui fait que cette revue assez modeste soit unique en son genre. Elle constitue en fait une initiative novatrice [24].

La toile de fond: les initiatives du Mouvement Ouvrier Chrétien de Belgique

1. LES INITIATIVES AU CONGO

En plus de leur conviction chrétienne, les rédacteurs de *C.A.* font également preuve de sympathie à l'égard des organisations syndicales. D'après Nicaise (1988), la plupart des membres du cercle d'étude animé par l'abbé Malula seraient des militants des syndicats chrétiens. Dans ce cercle ils étudieraient la doctrine sociale de l'église [25]. Au moins deux des rédacteurs (Zangabie et Nkuli) sont des responsables syndicaux. La préoccupation de *C.A.* pour les problèmes sociaux indique la même direction. La revue ne doit cependant pas être vue comme porte-parole de la C.S.C.C. Ce rôle spécifique revient au mensuel *Syndicalisme congolais*, qui paraît depuis 1946 en français et en quatre langues indigènes.

L'une après l'autre, les différentes branches du Mouvement Ouvrier Chrétien sont érigées à la Colonie par des militants venus de Belgique. À peu près simultanément avec des syndicats d'autres tendances, une section de la C.S.C.-A.C.V. (Confédération des Syndicats Chrétiens) est créée au Congo en mai 1946: la C.S.C.C. [26]. Au sein de cette organisation, à côté des syndicats pour «employés européens», des syndicats pour les «travailleurs» africains sont actifs. Les masses congolaises ressentent peu le besoin de s'affilier à des organisations professionnelles. Par contre, les «évolués», dont beaucoup sont déjà groupés en cercles d'études, voient dans le syndicalisme un instrument d'émancipation sociale [27]. Pour atteindre ce progrès social, la C.S.C.C. insiste sur la formation d'un cadre de militants en initiant les Congolais à la direction d'organisations syndicales. Cela se fait surtout par des réunions de comité, des assemblées générales et des cercles d'études.

Au début de 1951, des mutualités chrétiennes sont constituées pour les autochtones. Nicaise qui dès le début est actif dans ce mouvement, devient en 1952 président du Secrétariat Mutualiste Africain (S.M.A.), un organisme de coordination pour l'ensemble du Congo et du Ruanda-Urundi [28]. Le chanoine Antoine Brys, aumônier général du Mouvement Ouvrier Chrétien (M.O.C.-A.C.W.) de Belgique, qui effectue une tournée à travers le Congo en 1951, rédige un rapport sur la situation sociale au Congo.

«Il faut, écrit-il, réaliser un mouvement à base essentiellement formative», qui soit orienté «dès le départ, selon la formule 'par les Noirs, entre les Noirs, pour les Noirs' avec une aide (...) très dévouée (...) de prêtres et de laïcs blancs» [29]. Deux ans plus tard, du 29 juin au 8 septembre 1953, Joseph Cardijn fait également un voyage au Congo; à ce moment il est chanoine et aumônier général de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (J.O.C.) belge et mondiale. Il est accompagné de Jacques Meert et de Wivine Pauwels respectivement de la J.O.C. et de la J.O.C.F. (féminine). Dans son rapport de voyage, il plaide pour le développement de «groupements d'Action Catholique» parmi les autochtones, qui soient initiés «progressivement et pratiquement à leurs responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de la population congolaise» [30].

Ces voyages de prospection portent leurs fruits au Congo: des organisations sociales existantes prennent de l'extension, notamment les foyers sociaux (qui s'adressent aux femmes adultes); de nouvelles organisations (telle la J.O.C.-J.O.C.F.) sont créées. Jacques Meert, qui réside à Léopoldville depuis juin 1954, s'affirme rapidement comme cheville ouvrière d'un comité de coordination entre les différentes branches du Mouvement Ouvrier Chrétien dans la capitale. D'après Nicaise, Mgr F. Scalais, vicaire apostolique de Léopoldville, est aumônier général de ce comité et l'abbé Malula assiste également aux réunions comme aumônier des mutualités chrétiennes de Léopoldville [31].

Finalement, il nous faut signaler le Centre d'Études et de Recherches Sociales (C.E.R.S.). Cet organisme de formation pour «évolués» a été créé par J. Meert, probablement dans la deuxième moitié de 1954. Ce centre très actif organise des cours supérieurs (de niveau postsecondaire) d'initiation sociale, économique et politique en deux cycles annuels avec des carrefours d'actualité et des équipes de travail pratique portant sur des activités élémentaires comme la parole en public, le journalisme, la correspondance, etc. L'objectif principal est en effet le perfectionnement des Congolais qui occupent actuellement des fonctions, notamment aux instances supérieures des organes consultatifs et dans les cadres de l'administration [32]. Les cours, qui se donnent au centre de la ville (dans les locaux du Stade Baudouin et de l'École Ste-Thérèse), ne sont

pas réservés aux membres des organisations chrétiennes, mais sont ouverts à tous les intéressés.

Le corps enseignant du C.E.R.S. se compose d'Européens, parmi lesquels plusieurs sont des professeurs d'Université [33]. Nicaise raconte :

À partir de 1954 plusieurs professeurs de l'Université Lovanium (comme Jean Buchmann et moi-même) collaboraient à ce centre. Ils y donnaient des séries de cours qui souvent ne comportaient que trois ou quatre exposés (de deux heures). Personnellement je me souviens d'un cycle sur la « théorie générale de l'État ». J'ai abordé des notions telles que bien public, autorité et aussi nation et démocratie. Au cours des discussions qui terminaient ces cours et surtout dans les carrefours, les participants exprimaient très librement leurs idées et leurs aspirations. Régulièrement des questions surgissaient sur l'avenir politique du Congo : ils n'hésitaient pas à parler d'autonomie et d'indépendance. De leur côté, les professeurs de Lovanium avaient également suffisamment de contact avec leurs étudiants universitaires encore peu nombreux pour se rendre compte de la mentalité de l'élite congolaise [34].

Il est révélateur que la plupart des membres de la rédaction de *C.A.* assistent régulièrement à ces cours et carrefours du C.E.R.S. Ils y suivent notamment des cours de droit (par Buchmann) et de problèmes sociaux (par Nicaise) [35].

2. LA COMMISSION CONGO EN BELGIQUE

À mesure que les initiatives du Mouvement Ouvrier Chrétien au Congo se multiplient, l'idée prend corps de les soutenir à partir de la métropole. Les constatations formulées par Antoine Brys donnent lieu à la création d'une commission Congo au sein du M.O.C.-A.C.W. La première réunion le 29 mars 1954 est présidée par R. Hulpiau, président de l'aile flamande; y assistent des personnalités du mouvement qui sont familiarisées avec les problèmes congolais. Il apparaît toutefois que les mobiles directs pour la création de cette commission doivent être cherchés ailleurs: « Les problèmes internationaux en rapport avec le Congo nous obligent à nous concerter. La nouvelle situation politique dans notre pays nécessitera plus qu'auparavant notre solidarité » [36]. Nous supposons que le président fait allusion d'une part aux mouvements d'émancipation en Afrique et aux discussions anticolonialistes à l'O.N.U. et d'autre part à l'exclusion imminente du P.S.C.-C.V.P. comme parti gouvernemental. Quoique les élections décisives n'auront lieu que quinze jours plus tard (11 avril 1954), les paroles d'Hulpiau font entrevoir qu'à ce moment déjà on craint, à juste titre, une défaite de la fraction sociale chrétienne. C'est ainsi que les activités au Congo sont coordonnées et discutées dans un nouvel organe de concertation ayant son siège à Bruxelles. Hulpiau insiste sur le fait qu'il n'est pas question d'imposer au Congo une organisation M.O.C., mais bien d'échanger réciproquement, par des contacts réguliers, des informations et des

expériences [37]. La commission n'a pas de caractère permanent, mais elle se réunit chaque fois que cela semble nécessaire [38].

Durant son séjour en Belgique, du 13 août 1955 au 31 janvier 1956, Nicaise assiste également à ces réunions. Avant de nous étendre sur ses interventions à cette commission, nous lui cédon la parole au sujet du nationalisme croissant de l'élite congolaise, avec lequel il fut fréquemment confronté :

Ma première expérience en ce sens date de trois mois à peine après mon arrivée au Congo comme professeur au Centre Universitaire Lovanium à Kisantu. Le 19 mars 1949 étant ma fête patronale, j'avais proposé à mes étudiants de remplacer mon cours par une discussion qu'ils organiseraient eux-mêmes. Je fus assailli d'une foule de questions à caractère nettement politique : pourquoi les Congolais ne jouissaient-ils pas des libertés de la presse, de réunion et d'association et pourquoi n'existait-il aucune forme de participation des Congolais eux-mêmes à l'administration de leur pays? La discussion fut assez véhémente et j'eus de la peine à me tirer d'embarras. À partir de ce jour, je savais quelle heure il était [39].

Parmi les nombreuses anecdotes analogues qui sont restées gravées dans sa mémoire, il y en a deux qui se situent au cours du Congrès des Mutualités en 1954. À part le discours sensationnel de Malula « Le Congo bouge », il y eut aussi une discussion assez véhémente à l'occasion de l'exposé des conditions que devraient remplir les membres du comité consultatif des mutualités. Gaston Diomi, président des mutualités de Léopoldville, ne comprenait pas comment les Congolais pouvaient « être de nationalité belge » (art. 23a). La plupart des Congolais qui participaient à la discussion firent remarquer que, si juridiquement ils étaient de nationalité belge, en tout cas ils étaient des Belges de second rang et qu'ils préféreraient être appelés Congolais [40].

De même que beaucoup d'autres Européens au Congo, Nicaise observe avec inquiétude la politisation de la Colonie. Lorsque Nicaise assiste à la réunion de la commission Congo le 5 janvier 1956, Albert Brys (père de Scheut, frère d'Antoine Brys) aborde le problème au cours de son rapport de voyage [41] :

Le dualisme belge atteint actuellement aussi la Colonie. Dans la plupart des villes surgissent des groupements politiques pour les Noirs (amicales socialistes ou libérales). Les dirigeants sont généralement en contact direct avec le parti en Belgique et sont assistés par des Blancs. Ces derniers organisent des écoles de formation dans les grands centres. Certains de ces Noirs formés sont des hommes acharnés qui osent même s'affronter à un évêque. Les catholiques doivent se hâter s'ils ne veulent pas manquer le train.

Conscient de sa perception du nationalisme croissant, Nicaise dit, selon le procès-verbal de la réunion :

... personnellement je ne suis pas favorable à la création d'un P.S.C. congolais. Nous devrions plutôt lancer un Mouvement National du Travail (le terme « national » doit figurer dans le nom), tout en veillant à pouvoir y donner une tournure politique si nécessaire [42].

Ce problème serait encore discuté à deux séances urgentes convoquées avant le départ de Nicaise.

À la réunion du 12 janvier, Nicaise précise sa proposition :

Il me semble en effet dangereux de créer un parti politique pour Noirs, lequel — même s'il se déclare déconfessionnalisé — serait en fait lié à l'église. Même dans l'intérêt du P.S.C., c'est à déconseiller. D'ailleurs je doute que nous puissions devenir parti majoritaire. Il vaut beaucoup mieux garder les organisations catholiques et sociales en dehors de la sphère des partis politiques. Il faut pourtant s'attendre à l'apparition de formations de politique partisane au Congo [43].

Selon Nicaise, une alternative consisterait à constituer un système de collaboration très souple entre des organisations et des initiatives en différents domaines, où les Noirs recevraient une formation et se verraient confier des responsabilités.

Ce doit être un mouvement de Noirs avec le concours de Blancs. Il doit s'appuyer sur des positions très simples, faciles à comprendre par le grand public (...), p.ex. le respect de la dignité humaine, un effort réel en vue de l'intégration sociale, sympathie à l'égard du nationalisme, mais favorable à une collaboration harmonieuse entre Noirs et Blancs; négativement: contre la discrimination raciale, contre le maintien des corvées et des cultures imposées, contre le communisme, contre un patriotisme artificiel à l'égard de la Belgique (sans exclure un attachement spontané, mais sans demander de la gratitude pour « tout ce que les Blancs ont fait pour eux »).

Comme point de départ pour un tel mouvement, Nicaise insiste sur deux moyens: 1° des cercles d'études, des noyaux de membres solidement formés (il cite en exemple le C.E.R.S.); 2° la presse autochtone.

La réunion du 20 janvier, la dernière avant le départ de Nicaise, est consacrée principalement à un échange de vues concernant la thèse avancée par celui-ci [44]. Le député B. Verlackt trouve la proposition très révolutionnaire. Nicaise admet qu'il s'agit d'une toute autre méthode d'action qui demandera beaucoup d'engagement personnel et financier. En outre, on insiste sur les contacts avec les organisations chrétiennes de Belgique et sur la collaboration entre Blancs et Noirs. Le scepticisme de Nicaise concernant l'avenir des partis politiques belges au Congo est la principale pierre d'achoppement pour plusieurs membres. Albert Brys fait remarquer « qu'entre temps les cadres reçoivent une formation et sont initiés aux doctrines du socialisme et du libéralisme ». Verlackt partage ce souci et se pose la question s'il n'y a pas lieu de prendre des mesures pour répliquer. Au cours de la discussion se forme l'unanimité pour faire coopérer toutes les forces catholiques dans une direction chrétienne et sociale. Abstraction faite des doutes, l'action sociale l'emporte sur l'action politique. Quant à la méthode à utiliser, on n'arrive pas à un accord. Le président conclut qu'il faut chercher en Belgique des personnes et des moyens financiers pour cette action

sociale, tandis que Nicaise est prié de tenir régulièrement la Commission au courant des activités au Congo.

Les discussions de ces deux dernières réunions trouvent presque immédiatement leur écho dans le journal *Het Volk*, mais en des termes moins nuancés: «Les catholiques ne freineront pas au Congo; ils doivent et ils vont prendre la tête de la prise de conscience nationale et politique du Congo belge» et «Ils ne laisseront pas se gangrener (*verkankeren*) ni masquer (*verbloemen*) la crise politique que Buset (soc.) et Buisseret (lib.) veulent déclencher» [45]. Bien plus important est que ces discussions trouvent un écho au Congrès du Conseil National du P.S.C.-C.V.P. le 25 février 1956, consacré aux problèmes coloniaux. Aussi bien Hulpiau que l'ancien ministre des Colonies de Vleeschauwer s'opposent à l'introduction au Congo de partis politiques belges, ce qui plus tard est repris dans les résolutions du Congrès [46]. Au lieu d'un parti, Hulpiau propose de «créer dès maintenant un large mouvement social, qui s'adresserait aussi bien aux Blancs qu'aux Noirs» avec un caractère national et non confessionnel [47]. A. de Vleeschauwer, de son côté, plaide pour la création d'organisations sociales au Congo, «comme une bonne école de démocratisation et d'autonomie, parce qu'elles éduquent au sens de responsabilité» [48].

Mais le P.S.C. a-t-il suivi dans la pratique cette ligne de conduite de s'abstenir de politique de parti au Congo? Nicaise croit se souvenir que c'est après ce congrès P.S.C. qu'il a été contacté au Congo par Louis Verniers qui lui confia qu'à part ses fonctions professionnelles, «il avait également une mission confidentielle de la part de P. Wigny, à savoir la création au Congo d'une section du P.S.C.». «J'ai résolument décliné sa demande de collaboration» [49].

L'origine du Manifeste de *Conscience Africaine* d'après le témoignage de Joseph Nicaise

Au Congo, les militants des organisations sociales chrétiennes ne restent pas inactifs. Les 2 et 3 mai 1956 se tient à Léopoldville un grand congrès de la C.S.C.C. (Confédération des Syndicats chrétiens du Congo) qui fête son dixième anniversaire. Auguste Cool, président de la C.S.C. de Belgique, assiste également à cette rencontre où sont traités les principaux problèmes de l'heure. Les trois objectifs dominants sont la liberté syndicale, une structure adéquate des relations industrielles et un programme social précis. Malgré la difficulté que ressent la C.S.C.C. pour défendre simultanément les intérêts des Blancs et des Noirs, le programme de revendications de ce congrès adopte un ton ferme. Cela est dû surtout au changement de mentalité chez les Congolais: «La conception paternaliste est dépassée par les idées et par les faits. (...) Il

existe une classe ouvrière congolaise» [50]. Plus tard, ce manifeste sera remis sous forme de mémorandum par les délégués de la C.S.C.C. et de la C.S.C. (e.a. Cool) au ministre Buisseret [51].

Quelques jours après le congrès de la C.S.C.C., nous retrouvons Cool chez Nicaise, dont nous reproduisons ici le témoignage :

Le 10 mai 1956, au campus de l'Université Lovanium près de Léopoldville, nous (ma femme et moi) avons organisé chez nous un dîner intime. Parmi les invités, il y avait e.a. M. August Cool et l'abbé Joseph Malula. Après le repas des petits groupes se formèrent. M. Cool et l'abbé Joseph étaient côte à côte dans un canapé. Je me trouvais en face d'eux. M. Cool d'emblée s'adressa à l'abbé : « Les libéraux créent partout des cercles libéraux et sont actifs en tant que parti politique, les socialistes ont des amicales socialistes qui présentent le caractère d'un parti politique. Les chrétiens ne feront-ils rien? » Immédiatement l'abbé Joseph réplique avec une certaine indignation : « M. Cool, les partis belges, les Congolais n'en veulent pas. Nous ne voulons pas être divisés. Ce qu'il faut, c'est un mouvement national, affirmant nos aspirations d'égalité, le rejet de l'attitude de domination de la Belgique et dans lequel nous affirmons notre désir de participer à l'émancipation politique de notre pays ». Réaction immédiate de M. Cool : « Faites-le! » Quelque peu surpris, l'abbé demanda : « Comment devrions-nous nous y prendre? », tout en ajoutant qu'il y avait autour de lui un bon groupe trouvant son origine dans un cercle d'étude qu'il avait dirigé pendant quelques années et qui était en majorité composé de militants des syndicats chrétiens. Ce cercle étudiait la doctrine sociale de l'Église. Il signala également que de ce petit cercle était née une revue, *Conscience Africaine*. Peut-être pourrait-on proposer au comité de rédaction de cette revue de préparer un numéro spécial avec une sorte de proclamation exprimant le désir de voir se créer un mouvement national basé sur les véritables aspirations des Congolais? Se tournant vers moi : « Seriez-vous prêt à nous aider? » Ma réponse fut affirmative. Voilà les circonstances de la naissance du Manifeste de *Conscience Africaine* [52].

Ces circonstances requièrent quelques remarques complémentaires. Avant tout, Nicaise tient à préciser :

Il n'existait entre Cool et moi-même aucune connivence. Certes j'étais heureux de la tournure que la conversation avait prise, mais également quelque peu surpris d'une évolution aussi rapide, dont seul M. Cool a pris l'initiative [53].

Il est toutefois difficile d'admettre que les réactions immédiates de Cool et Nicaise soient improvisées. Pour le moins, Cool semble avoir prévu l'éventualité d'une telle réponse de Malula. Nicaise s'attendait-il à une invitation de la part de Malula? Primo l'attitude de Cool : selon Nicaise, il était un homme avec un profond sentiment de responsabilité ; il ne prenait pas de décisions irréfléchies [54]. Probablement Cool a-t-il préparé sa tactique. Une explication plausible pour la façon dont il a entamé la conversation est que Cool veut vérifier personnellement par la réponse de Malula si réellement le sentiment nationaliste est si intense auprès de l'élite congolaise et si les partis politiques belges sont oui ou non bienvenus chez eux. Au Congrès de la C.S.C.C., Cool doit incontestablement avoir subi des impressions dans le même sens. Aussi bien l'interview qu'il accorde au *Couraf* que son rapport de voyage à la

Commission Congo du M.O.C. sont des indications dans cette direction. Tandis qu'envers la presse, il s'exprime en des termes assez généraux, sa communication à la Commission Congo, qu'il qualifie de strictement confidentielle, est beaucoup plus explicite. Par exemple: «il existe une élite noire qu'on ne peut pas sous-estimer: limitée en nombre, mais consciente, opiniâtre et ... nationaliste. Et la masse les suivra. J'ai très nettement ressenti la mentalité prolétarienne empreinte de nationalisme (...); du pessimisme chez certains Blancs et certains missionnaires», et finalement: «... je ne crois pas que la création de filiales des partis politiques belges ait un semblant de chance de réussir» [55].

Tout comme Cool, Nicaise semble avoir deviné les idées de Malula. Pourquoi n'a-t-il pas hésité à répondre immédiatement oui à la proposition de Malula? Nicaise:

Sachant que je jouissais de la confiance de plusieurs notables congolais dont je connaissais les aspirations nationalistes, j'avais mûrement réfléchi d'avance à l'éventualité d'une telle demande. J'avais déjà pris la décision que, si la question m'était posée, je n'avais pas le droit de fuir ma responsabilité, malgré les risques que cela pouvait inévitablement comporter. Ma femme était au courant et partageait mon point de vue [56].

Quant à la suite des événements qui ont conduit à la rédaction du Manifeste, reprenons le témoignage de Nicaise:

Pendant plusieurs jours je n'entendis plus rien au sujet de ce projet. Puis vint une invitation à assister à une réunion du comité de rédaction de *Conscience Africaine* à la mission Christ-Roi. L'abbé Malula était curé de cette paroisse avec des missionnaires européens comme vicaires. Avec l'accord de l'abbé Malula, je fis, de mon côté, appel à mon collègue Jean Buchmann, professeur de sciences politiques à l'Université Lovanium. Ensemble nous avons assisté à la première réunion du comité de rédaction de *Conscience Africaine*. L'abbé Joseph exposa que la plupart des Congolais rejetaient les partis politiques belges, tout en se demandant si le temps n'était pas venu de créer un mouvement nationaliste. Certains membres du comité demandèrent quelles seraient pour eux les conséquences, les risques de sanctions de la part des autorités. Buchmann et moi répondîmes qu'à notre avis le risque était minime si le texte qu'on publierait n'était en rien «subversif». Finalement tous étaient d'accord et enthousiastes et il fut décidé de charger le rédacteur en chef, M. J. Iléo, de rédiger un avant-projet de texte à soumettre à une seconde réunion.

Celle-ci eut lieu quelques jours plus tard au même endroit. M. Iléo présenta son projet. Il va de soi que cet avant-projet rédigé par une seule personne en quelques jours devait être discuté et élaboré par le groupe, mais il constituait une bonne base de départ. À cette même réunion l'abbé Malula fit remarquer qu'étant donné le caractère nettement politique de l'initiative, il était délicat pour lui-même de continuer à faire partie du groupe. Il fut décidé de tenir les réunions suivantes sous l'apparence de «cours du soir» à l'école Ste-Thérèse où régulièrement des conférences et des cours étaient organisés. C'est ainsi qu'à partir de la troisième séance nous nous sommes réunis à un rythme de 2 à 3 réunions par semaine, généralement de 6 à 10 heures du soir. Personnellement j'ai assisté à presque toutes les réunions. Mon collègue

Buchmann a participé à un gros tiers des séances. L'atmosphère me rappelait celle des réunions de petits groupes d'étudiants cherchant à comploter l'un ou l'autre exploit. Ces séances à Ste-Thérèse ne suscitaient aucun soupçon.

Pour autant que je me souviens, le comité était composé de MM. Joseph Iléo, Joseph Ngalula, Albert Nkuli, Dominique Zangabie et quelques autres. L'un de ceux-ci, José Lobeya, rédacteur en chef de *La Croix du Congo*, s'était retiré de crainte de compromettre son périodique [57].

À part Ngalula, les collaborateurs cités nommément ont déjà été mentionnés plus haut comme faisant partie de la rédaction de la revue [58].

Les quatre noms cités sont ceux des membres qui ont participé le plus activement à l'élaboration du texte. Je connaissais d'ailleurs chacun d'entre eux bien avant la rédaction du Manifeste. De ces quatre rédacteurs, j'ai gardé une forte impression. Plusieurs autres ont certes contribué aux discussions, mais leur apport a été, à mon avis, plus modeste ou leur présence moins régulière [59].

En plus des noms susmentionnés, les dossiers du CRISP nomment également Antoine Ngwenza et Victor N'Djoli [60]. Tandis que Nicaise ne se souvient pas du nom de Victor N'Djoli, il croit qu'il est bien possible qu'Antoine Ngwenza ait collaboré. Ce dernier écrit d'ailleurs depuis assez longtemps des articles pour *C.A.* Quant aux deux dames qui figurent sur la photo de l'équipe de rédaction dans un numéro antérieur de *C.A.*, il est douteux qu'elles aient collaboré au Manifeste, puisque Nicaise ne se souvient que de collaborateurs masculins. Cette équipe, croit-il se souvenir, n'était pas toujours composée de la même façon; il est donc probable que le groupe de travail soit plus large qu'il ne paraît à première vue. Le noyau stable fait partie cependant du comité préexistant de rédaction de la revue [61].

Le groupe a évité de prendre des contacts avec d'autres Congolais, journaux, associations, afin de garder le plus longtemps possible le caractère clandestin de l'entreprise... Les membres craignaient que la moindre «fuite» du secret aurait alerté les autorités ou donné lieu à une intervention de la «Sûreté de l'État», qui en aurait fait interdire la publication [62]. Malgré qu'ils soient quelque peu rassurés par leurs conseillers européens, les auteurs du document ne se rendent que trop bien compte qu'il s'agit d'une entreprise risquée dans un pays où ni les Blancs ni les Noirs ne jouissent d'une liberté totale en matière de presse et d'association politique. Mais selon Nicaise, ils font montre d'un réel courage et de ténacité:

Notre impression, de Buchmann et moi-même, était de nous trouver en présence d'un groupe d'hommes conscients et décidés, faisant preuve d'une grande maturité et de pondération, acceptant de nuancer leurs idées.

Nous étions convenus que notre rôle de conseillers se bornerait strictement à faire exprimer par les membres du comité leurs propres idées.

Nicaise qualifie cette méthode par le terme «maïeutique» dont l'étymologie suggère le rôle de la sage-femme pendant l'accouchement.

En ce qui concerne le contenu du texte, notre rôle fut réduit. Nous faisons remarquer des contradictions éventuelles et posions des questions pour demander de préciser leurs idées. Chaque point donnait lieu à des discussions parfois vives et la rédaction était très laborieuse. En ce qui concerne la forme, notre rôle a été plus actif. Après chaque réunion, sur la base des notes que j'avais prises, je rédigeais un texte rendant aussi clairement que possible les idées des rédacteurs congolais. Lors de la réunion suivante on reprenait la formulation. En le discutant point par point ce projet fut généralement chaque fois sensiblement modifié. Nous leur apportions également certaines informations. C'est ainsi qu'au sujet de l'émancipation politique, je les ai informés de l'article du professeur Van Bilsen, dont ils ignoraient tout [63]. Ils étaient d'accord sur un plan, mais il y avait des divergences de vue concernant l'opportunité de mentionner le délai de trente ans. Après la discussion, ils acceptèrent le principe d'un délai précis et la durée de trente ans leur sembla raisonnable. Ils estimèrent toutefois nécessaire de donner leurs arguments et de motiver cette position basée surtout sur l'expérience qu'ils avaient des tergiversations du législateur belge en matière de réformes. Le statut des villes, promis depuis 1949 et toujours en suspens, était un exemple d'actualité.

Nous nous sommes réunis durant 5 à 6 semaines avant d'aboutir à un texte satisfaisant. Les membres du comité de rédaction cherchaient à interpréter non pas uniquement leurs propres idées, mais les aspirations de la majorité de l'élite congolaise, telles qu'ils les connaissaient [64]. Leur première et principale préoccupation était un désir d'égalité avec les Européens, sans aucune discrimination raciale. Cela primait même les aspirations politiques. Pour le reste nous avons été frappés par leurs sentiments globalement positifs à l'égard des Belges. Mais à l'avenir l'attitude des Congolais à l'égard des Belges serait conditionnée par l'abandon de l'esprit de domination et par la qualité des relations humaines interraciales.

Toutefois le comité a décidé de mettre au courant Jacques Meert. Il partageait nos idées quant à l'urgence de former une élite capable de prendre ses responsabilités. Il était le responsable du Centre d'Études et de Recherches Sociales. Je savais que le comité avait pleine confiance en lui. Il a joué un rôle dans la «toilette du texte» sans toutefois en modifier le contenu. Jacques Meert est également la personne qui contacta l'imprimeur, commanda 10 000 exemplaires et se porta garant du paiement. Il se chargea de la mise en page, intercala les sous-titres et a choisi la photo pour la première page.

Je crois avoir reçu les épreuves d'imprimerie le mardi 26 juin : le tirage fut achevé le mercredi et il fut décidé de mettre en vente le Manifeste le samedi après-midi 30 juin, veille de la fête nationale coloniale du premier juillet (à cette époque on travaillait encore le samedi matin). Mis en vente au prix de 3 F, le tirage fut épuisé en quelques jours. Un certain nombre d'exemplaires avaient été envoyés dans toutes les régions du Congo, par les soins de Jacques Meert. À notre insu, mon collègue Jean Buchmann avait de son côté pris contact avec Jean Cordy, attaché de cabinet du G.G. pour l'informer et obtenir qu'à son intervention aucune sanction ne soit prise contre les membres du comité de rédaction ni contre le journal, assurant son interlocuteur que le Manifeste ne contiendrait rien de subversif. Et c'est pourquoi déjà le mercredi (27 juin) avant le premier juillet, le professeur Buchmann avait remis à Jean Cordy un exemplaire du Manifeste [65].

Le Manifeste de *Conscience Africaine* : quelques idées maîtresses [66]

Pour commencer, le Manifeste oriente son attention sur « la vocation nationale du Congo : nous croyons que le Congo est appelé à devenir, au centre du continent africain, une grande nation (...) Nous avons le droit de demander aux Européens qui partagent notre vie nationale, d'être avant tout des citoyens congolais ».

Le principe fondamental est l'égalité raciale : « La couleur de la peau ne confère aucun privilège ». L'identité doit être conservée : « Nous voulons être des Congolais civilisés, non des Européens à peau noire », mais cela ne peut aboutir à l'apartheid : « Nous rejetons avec véhémence le principe : 'Egaux, mais séparés' ». La communauté belgo-congolaise ne peut être considérée comme « un moyen pour perpétuer indéfiniment la domination ou tout au moins l'influence prépondérante d'Européens » mais bien comme « le moyen de réaliser notre émancipation totale ». À cette condition, ils partagent l'idéal du gouverneur général Pétillon : « une fraternité humaine basée sur l'égalité foncière des hommes sans distinction de races ».

En même temps les auteurs soulignent que l'émancipation doit être entendue dans son sens le plus large : « Nous ne demandons pas seulement un plan d'émancipation politique, mais un plan global d'émancipation totale. À chaque étape de l'émancipation politique doit correspondre une étape d'émancipation économique, d'émancipation sociale, et aussi de progrès dans l'éducation et la culture. » Quelques exemples : sur le plan politique, les rédacteurs plaident pour une représentativité plus grande et un véritable pouvoir de décision ; dans le domaine socio-économique ils demandent une augmentation du salaire minimal, ainsi que la liberté syndicale, tandis qu'ils rejettent la nationalisation des grandes entreprises et demandent l'abolition du « système odieux des cultures imposées ».

Quant à son attitude à l'égard d'une union avec la Belgique, l'équipe précise sa position :

... Nous ne désirons d'aucune manière que le Congo soit intégré dans l'État belge unitaire. Nous n'admettrons même jamais qu'une fédération belgo-congolaise nous soit imposée sans notre libre consentement ou que l'on en fasse la condition de notre émancipation politique. Nous souhaitons qu'une telle communauté soit un jour le fruit d'une libre collaboration entre deux nations indépendantes, liées par une amitié durable.

À l'égard de l'introduction au Congo des partis politiques de Belgique, « notre position est nette : ces partis sont un mal et ils sont inutiles. Les divisions politiques belges sont nées de circonstances historiques propres à la Belgique ». D'autre part, le Manifeste signale que l'actualité requiert l'unité nationale. « Plus tard, lorsque les structures politiques du Congo le rendront nécessaire, nous pourrons nous

grouper selon nos affinités, nos intérêts et nos conceptions politiques». Mais ... «il est fort probable qu'à ce moment-là les partis spécifiquement congolais ne se calqueront pas sur les partis de Belgique».

Il est d'une importance remarquable que le Manifeste s'adresse aussi bien à des Européens qu'à des Congolais. Tandis que les richesses de la civilisation occidentale sont considérées comme un apport important à la société congolaise nouvelle, la rédaction lance un appel aux Européens pour plus de compréhension: «pour un rapprochement sincère entre Européens et Congolais, il n'est pas trop tard, ... mais il est temps ...».

Un objectif fondamental que le Manifeste veut voir se réaliser en collaboration avec la Belgique est l'émancipation totale. «Si la Belgique parvient à mener à bien l'émancipation totale du Congo, dans la compréhension et dans la paix, ce sera le premier exemple dans l'histoire d'une entreprise coloniale aboutissant à une réussite complète. (...) Nous ne voulons pas que les apparences extérieures de l'indépendance politique ne soient en réalité qu'un moyen de nous asservir et de nous exploiter.» Comme exigence immédiate, *C.A.* demande que les autorités belges s'engagent, par une déclaration, à élaborer un plan d'émancipation à réaliser dans un délai de 30 ans [67]. «Ce plan devrait exprimer la volonté sincère de la Belgique de mener le Congo à l'émancipation politique complète dans un délai de 30 ans.»

Un deuxième objectif est de grouper tous ceux, Congolais comme Européens, qui partagent l'idéal du Manifeste, dans un mouvement national populaire, organisé en pleine légalité. Celui-ci «pourra réaliser le travail considérable d'éducation qui s'impose auprès de l'élite et de la masse de notre peuple».

Malgré le cachet nationaliste évident, au premier abord le Manifeste donne l'impression d'être un document modéré. Non seulement le portrait du roi Baudouin, qui frappe le lecteur lorsqu'il déplie la feuille (en première page figure la photo d'un Noir réfléchissant profondément), mais aussi la formule finale «Vive le Congo! Vive la Belgique! Vive le Roi!» peuvent porter à croire que *C.A.* adopte une attitude inconditionnellement pro-belge. Mais le lecteur attentif en juge différemment. Ainsi le dialogue sur un plan de trente ans est conditionné: «une déclaration sans équivoque est le seul moyen de conserver la confiance des Congolais à l'égard de la Belgique.» Le Manifeste formule également des conditions précises aux Européens du Congo; ceux qui ne sont pas d'accord, «qu'ils fassent leur valise sans plus attendre ...». Quant au Roi, son attitude aimable envers les Congolais pendant son voyage est encore présente à la mémoire: «Nos acclamations n'exprimaient pas seulement notre reconnaissance, mais aussi notre espoir que l'attitude du Souverain servirait d'exemple à tous les Belges au Congo et à la Métropole.»

Les réactions immédiates au Manifeste

Quant aux répercussions du Manifeste dès le jour de sa parution, Nicaise raconte :

Dès que les premiers exemplaires furent sortis de presse, à la demande de l'abbé Malula, j'ai informé Mgr Félix Scalais, évêque de Léopoldville. Je lui demandai une entrevue urgente, bien qu'il fût fort occupé par la Conférence Plénière des Ordinaires (vicaires et préfets apostoliques) du Congo et du Ruanda-Urundi, qui se terminait à ce moment. Lorsque Mgr Scalais eut parcouru le texte, il eut une réaction de surprise. Il me dit que, parmi les conclusions de la Conférence épiscopale, les évêques proclamaient qu'il était légitime pour les chrétiens de s'occuper de l'émancipation politique de leur pays [68]. Lorsqu'il apprit que l'initiateur du Manifeste était l'abbé Malula, il ne me sembla ni étonné ni mécontent...

De notre côté, il nous semblait, à mon collègue Buchmann et moi-même, qu'il convenait de mettre au courant le recteur de notre Université du fait que nous avions accepté le rôle de conseillers du groupe de rédaction. Mgr Luc Gillon dit simplement : « J'aurai évidemment beaucoup d'ennuis à cause de vous, mais cela ne fait rien » [69].

Le samedi 30 juin est également la date d'arrivée d'une délégation de la Commission coloniale de la Chambre des Représentants. D'après Nicaise, le Manifeste leur est remis à leur descente d'avion et donnera lieu à des réactions très divergentes de la part de ces visiteurs [70].

Nicaise relate :

Le soir du même jour, le délégué apostolique (délégué du Vatican dans un pays non indépendant) offrait la traditionnelle réception aux corps constitués, au corps consulaire et à de nombreux invités à l'occasion de la fête nationale, le premier juillet. Le Manifeste y était un des principaux thèmes de conversation. Personnellement je n'étais pas parmi les invités, mais j'ai appris indirectement que, malgré la surprise, les réactions y étaient en général plutôt favorables [71].

À cette réception apparaît aussi de façon inattendue le gouverneur général Pétillon [72]. Lorsque Cordy avait reçu de Buchmann un exemplaire, il en avait informé Pétillon encore le jour même. À ce moment-là, le gouverneur général s'était retiré à Thysville pour quelques jours de repos. Dans « Récits » (1985) Pétillon raconte :

En arrivant, nous recevons un coup de fil qui nous annonce que Jean Cordy nous apporte un document important qu'on nous invite à lire d'urgence. (...) Le document (...) était le fameux Manifeste de *Conscience Africaine*, dont on allait, dans les années à venir, tellement parler. Nous savions depuis quelque temps que quelque chose se préparait, mais personnellement je ne m'attendais pas à ce que ce fût si tôt. Même Cordy, semblait-il, en avait été surpris. C'est un document franchement nationaliste où cependant on décèle par endroits l'influence modératrice de conseillers européens.

Pétillon poursuit qu'il soupçonnait deux professeurs de Lovanium d'avoir joué le rôle de conseillers.

Mon premier mouvement fut de regretter, je l'avoue, de n'avoir pas devant moi en ce moment les compatriotes qui avaient au moins participé à l'élaboration de ce morceau de bravoure. Puis, une nuit ayant passé, j'en étais revenu à de meilleurs sentiments. Car, tout prématuré et agressivement nationaliste qu'il soit, le Manifeste est parfaitement conciliable avec ce que nous-même avons déjà exposé (...). Le seul point fondamental sur lequel il nous sera impossible de l'approuver, est qu'il revendique une indépendance totale [73].

Les réactions dans la presse ne se font pas attendre longtemps. Le journal *Le Courrier d'Afrique (Couraf)*, d'orientation chrétienne, a réussi à se procurer le vendredi déjà un exemplaire du Manifeste [74]. C'est pourquoi la nouvelle est le lundi déjà à la une, à côté de la déclaration solennelle des évêques et reléguant au second plan le Congrès du parti socialiste belge consacré aux questions coloniales [75]. Deux jours plus tard *L'Avenir*, quotidien de tendance plutôt libérale de la capitale, annonce la parution du Manifeste, sous un titre plutôt méprisant, en quatrième page. Seuls les principaux passages sont repris sans aucun commentaire [76]. René Lequarré, rédacteur en chef du *Couraf*, fait précéder le texte presque intégral de quelques considérations préliminaires. Il constate que « tous les problèmes sont traités avec la même netteté et la même franchise. (...) Ce Manifeste provoquera au Congo et en Belgique des mouvements en sens très divers », prédit-il. Du point de vue politique, ce texte peut en tout cas être considéré comme « venant à son heure. (...) Il [le Manifeste] est cependant, à notre avis, l'aboutissement logique de l'incohérence qui s'est manifestée depuis quelques années dans la politique coloniale. (...) Le ton du Manifeste oblige à penser qu'il y a actuellement chez les Congolais une élite avec laquelle il est urgent et possible de commencer le dialogue » [77]. Le 4 juillet, la presse quotidienne de la métropole attire l'attention sur le Manifeste, en se basant sur le *Couraf* [78].

L'accueil réservé par les Africains est assez difficile à reconstituer sur la base des quelques articles signés par des Congolais dans la presse coloniale censurée. Aussi bien *Temps Nouveaux d'Afrique* que *La Croix du Congo* souscrivent entièrement au Manifeste. Dans *La Croix*, le rédacteur en chef José Lobeya fait remarquer que « l'exposé constitue un événement des plus importants qui donnera à réfléchir tant aux Congolais qu'aux Européens » [79]. Dans la rubrique « Actualités Africaines » de *L'Avenir*, Philippe Kanza insiste sur l'avertissement que contient le Manifeste : « Si nous ne souhaitons pas de conflit entre les Congolais et leurs civilisateurs, il est urgent de préparer le chemin pour un rapprochement sincère entre Européens et Congolais » [80]. Tandis que Lobeya, s'appuyant sur le Manifeste, s'oppose à l'ingérence des partis politiques belges au Congo, Bomba Bomba-Mabe estime que précisément ceux-ci sont importants pour le développement d'un système démocratique au

Congo. «Il nous faudrait un Congo à l'image de la Belgique.» La création d'un «parti unique», qu'il considère à tort comme un objectif du Manifeste, est à son avis antidémocratique et donc impensable [81].

Dans les articles cités le Manifeste est toutefois apprécié de façon très positive. Surtout le langage franc et direct du Manifeste est estimé comme un mérite novateur et salutaire. «Jamais aussi ouvertement l'opinion n'a été exprimée sur l'avenir du Congo.» «Dans le manifeste on entend le son de cloche africain et ce que les Congolais eux-mêmes pensent de l'avenir de leur pays. (...) Ce manifeste a le mérite d'aborder franchement les problèmes qu'on a trop longtemps laissés dans le vague» [82]. Surtout les «évolués» des grands centres partagent les principales aspirations formulées par le Manifeste [83]. Le comité de rédaction de *C.A.* aurait également reçu un télégramme de félicitations de la part des étudiants congolais des universités et des institutions d'enseignement supérieur en Belgique [84]. D'autres informations montrent que le Manifeste est également accueilli avec enthousiasme par le peuple congolais. Ainsi dans les «bus-Colonie» (les lignes qui assurent le transport des commis du gouvernement général entre les divers quartiers de la Cité et les bureaux de Kalina), pendant plusieurs jours le Manifeste est le principal sujet de conversation [85]. Encore quatre semaines après la publication, *L'Avenir* écrit : «Dans les bars, c'est bien le Manifeste qui est à l'ordre du jour et constitue l'objet principal des causeries» [86].

Comment les Européens au Congo réagissent-ils devant le Manifeste? Il n'est pas surprenant qu'une publication nationaliste assez inattendue ne rencontre pas le même enthousiasme auprès des Blancs qu'auprès de la population noire. Néanmoins, les abondants commentaires dans la presse coloniale font ressortir un vif intérêt pour le document également parmi les Européens. La plupart l'accueillent avec un sentiment d'étonnement et en même temps de soulagement à cause du ton modéré et de l'absence de rancune à l'égard des Belges. *De Week* écrit : «Le Manifeste est sans aucun doute la première expression de nationalisme congolais qui n'est pas raciste» [87]. *Pourquoi pas? - Congo* remarque que le Manifeste utilise un style qui n'est pas courant pour des journalistes congolais, mais qui se distingue par sa dignité et sa clarté. La conviction que des dialogues très profitables peuvent s'engager avec le groupe de *C.A.* est indéniable : «Nous nous félicitons de pouvoir entamer ouvertement un dialogue public dont la sincérité mutuelle, si elle amène parfois d'amicales discussions, constituera certainement une source de progrès» [88].

Beaucoup de Belges du Congo se sentent rassurés parce que les positions de *C.A.* ne sont pas tellement éloignées de ce qui a déjà été affirmé par des instances autorisées. Fréquemment, on émet l'espoir que les divers points de vue formulés par les évêques du Congo, le P.S.C., le

P.S.B., la C.S.C.C., le Gouverneur général, le Roi Baudouin ... et le Manifeste peuvent être conciliés [89]. Mais à travers le soulagement on perçoit du côté européen aussi une inquiétude à l'égard du caractère inusité de quelques passages du Manifeste. Les idées concernant l'émancipation politique et plus précisément le délai proposé de 30 ans sont jugées trop radicales. D'autant plus que selon *C.A.* seul un tel plan peut sauvegarder la confiance des Congolais à l'égard de la Belgique. «Ce n'est jamais en trente ans, disent certains, qu'on parviendra à avoir les médecins, les techniciens nécessaires à faire vivre un pays comme le Congo», écrit le *Couraf* [90]. Le journal «blanc» *L'Écho du Katanga* se demande: «Y a-t-il eu un arrêt dans la marche du Noir vers une civilisation nouvelle?» [91].

On s'étonne de l'absence d'une réaction de la part des milieux officiels. Ceux-ci «font preuve d'une grande réserve et n'ont pris aucune position sur cette affaire qui a pu surprendre, par sa naissance et ses développements, la majorité des personnalités qui s'intéressent à ces problèmes», constate *L'Avenir* [92]. Mais quelques jours plus tard, le même journal publie une interview exclusive avec une personnalité de l'Administration en la présentant comme un son de cloche quasi officiel [93]. L'interviewé prend nettement position envers le Manifeste. D'une part il déclare que celui-ci «aurait pu être dit, pas dans les mêmes termes bien sûr, par la plus haute autorité congolaise, mais un peu plus tard», tout en se rendant compte que le Manifeste, «c'est le commencement de quelque chose de jamais vu dans ce pays». D'autre part il estime trop nationaliste la position de *C.A.* dans le domaine politique, spécialement son plaidoyer pour l'indépendance totale comme aboutissement de l'émancipation progressive. «Cette indépendance totale n'est pas possible sur le plan politique. Car notre politique, c'est celle de l'association. (...) La solution d'entente n'est qu'une solution d'avenir car (...) il n'y a pas aujourd'hui au Congo d'interlocuteur valable.» Comme solution actuelle il propose de «tout simplement continuer dans la ligne tracée l'œuvre entreprise ici. Que l'on exécute, et vite, le programme esquissé par l'Administration!»

Cette personnalité longtemps inconnue n'était autre que le Gouverneur général Pétilion lui-même, qui dans ses livres ultérieurs justifie comme suit son anonymat [94]. «Tout le monde comprit que nous avions accepté de faire une déclaration parce qu'il fallait réagir vite. Réagir vite en évitant la forme et la solennité d'une réponse officielle. Nous n'avions pas pu encore prendre contact avec le ministre, si ce n'est par un bref coup de téléphone» [95]. Quoique le gouverneur général n'ait donc pas pris position publiquement, dans les coulisses il semble bien avoir pris l'affaire au sérieux.

Au ministre, à qui j'avais téléphoné avant de lui écrire, j'avais proposé d'aborder les choses calmement et de recourir à la méthode des prises de contact personnelles (...) Quelques jours plus tard (...) je me rendis à l'intérieur, notamment à Élisabethville et à Bukavu, les points chauds du colonat européen, pour prévenir de fausses interprétations ou de hâtives et dangereuses prises de position [96].

Selon Nicaise, Iléo s'est fait rappeler à l'ordre par le gouverneur de province sur un ton paternaliste [97]. Nicaise se souvient que quelques semaines plus tard, le gouverneur général convoqua les conseillers ainsi que ... Louis Verniers.

Nous répondîmes que nous nous présenterions volontiers, mais pas ensemble avec Verniers qui était totalement étranger au Manifeste. Pétillon nous accueillit en déclarant avec une certaine emphase: «Messieurs, c'est la première fois dans ma carrière que je me suis senti dépassé par les événements.» La conversation fut assez brève, informelle, même aimable [98].

Finalement, que devons-nous conclure des commentaires dans la presse belge concernant les réactions dans la Métropole devant le Manifeste? Faut-il effectivement parler d'une «froideur» ou d'un «écho assez discret» comme le prétendent respectivement le *Couraf* et *L'Avenir* [99]? Quoi qu'il en soit, nous constatons que plusieurs journalistes belges réalisent immédiatement qu'«il s'agit d'un document d'une signification exceptionnelle et, peut-être, historique» [100]. La confrontation subite avec une poussée de nationalisme à la Colonie provoque une certaine inquiétude [101]. «Un manifeste dont le ton ne laisse pas d'inquiéter un peu ...» [102]. «On a tout lieu de croire que son contenu a eu l'approbation de maint cercle purement africain surtout (...) parmi ceux «qui réfléchissent» (...) Le problème est posé et il est urgent qu'une solution soit envisagée» [103]. Même à la Bourse de Bruxelles, le Manifeste semble avoir eu quelque répercussion. Une information boursière du 7 juillet mentionne: «Le Congo devient un sujet d'inquiétude pour les Belges. Les cotations boursières de quelques titres congolais sont la semaine dernière sensiblement tombées à Bruxelles» [104]. À part la proposition d'un plan de 30 ans, le contenu même du Manifeste n'est pas discuté dans la presse belge [105].

L'événement a en effet à Bruxelles une signification différente de celle qu'il a à Léopoldville. Cela est étroitement lié au contexte politique belge du moment. N'oublions pas que la publication a coïncidé avec le Congrès du Parti Socialiste belge consacré aux problèmes coloniaux. D'une part, nous remarquons un certain nombre de concordances entre des points du programme socialiste et du Manifeste, telles que, par exemple, des réformes démocratiques dans les institutions pour les autochtones (cf. également le programme du P.S.C.), ainsi que l'émancipation politique par étapes [106]. D'autre part il y a aussi des divergences, notamment sur l'introduction des partis politiques belges au

Congo. Pendant le Congrès, le président du parti socialiste Max Buset rejetait l'argument que le parti veut transplanter au Congo son action politique; mais, dans une interview avec *Le Peuple*, Jacques Nijns se prononce pour une extension des Amicales Socialistes au Congo [107]. En sa qualité de président de l'Amicale Socialiste de Léopoldville, il estime «qu'il faudra bientôt songer à créer une Fédération des Amicales Socialistes du Congo, de façon à coordonner leurs activités». À notre avis, cette déclaration veut être un défi à l'adresse du Manifeste, qui s'oppose explicitement à l'ingérence des partis politiques belges. Les partis gouvernementaux qui utilisent les organisations semi-politiques telles que les Amicales Socialistes et les Cercles Libéraux pour étendre leur influence au Congo présentent le Manifeste comme un coup de l'opposition P.S.C. qui aurait voulu les contrecarrer par ce document.

Le Peuple (socialiste) ne montre pas beaucoup d'intérêt pour le Manifeste: «*Conscience Africaine* constitue-t-elle un groupe catholique autonome ou n'est-elle qu'un instrument entre les mains des évêques congolais?» [108]. De même au niveau du gouvernement, la coalition libérale-socialiste décide de répondre au Manifeste par un silence «méprisant» [109].

Néanmoins, la répercussion du document peut difficilement rester cachée: l'intérêt des continents européen, américain et africain en témoigne. Il devient de plus en plus évident que le Congo belge n'échappera pas à la vague d'émancipation. Dans la presse américaine, le Manifeste provoque même un raidissement de l'attitude anti-colonialiste à l'égard du Congo belge [110]. «Quand ce message aura été justement interprété et dans la métropole et à la Colonie, le mouvement pourra alors devenir salutaire pour les deux groupes», écrit le *Süd-deutsche Zeitung* [111].

«Sommes-nous au départ d'un grand parti politique?» se demande *Afrique Nouvelle* (Dakar). «C'est vraisemblable. Pour le moment l'équipe semble préoccupée de n'être pas débordée par des admirateurs moins réfléchis, aux gestes intempestifs et compromettants» [112]. Et sur l'autre rive du fleuve, Brazzaville réagit avec enthousiasme:

Ce manifeste (...) marque sans contredit une date dans l'histoire de la colonisation (...) un désir profond de créer entre tous les habitants d'un même sol, quels que soient leur race et leur type de civilisation, une communauté humaine fraternelle. C'est une idée qui nous est trop chère pour que nous ne nous réjouissons pas de la voir défendre par nos amis d'au-delà du Pool» [113].

Épilogue

Par la publication de son manifeste, *C.A.* a rompu un tabou. Les Congolais sont subitement conscients que la liberté d'expression politi-

que est acquise. À mesure que l'absence d'une réaction officielle se prolonge, la désillusion croissante provoque auprès de l'élite congolaise un durcissement des positions et l'abandon du ton conciliant du Manifeste. Cela déclenche l'effet d'une boule de neige.

Déjà au cours de la même saison sèche de 1956 des preuves évidentes témoignent de ce processus : les revendications croissantes de l'organisation syndicale A.P.I.C. (Association du Personnel Indigène de la Colonie) et surtout la réaction sensationnelle de l'association ethnique et culturelle Abako (Association des Bakongo) [114]. Sous le couvert d'« Études et commentaires sur le Manifeste de C.A. », l'Abako présente un programme de revendications qui est bien plus un contre-manifeste [115]. Au lieu d'engager un dialogue avec C.A., les Abakistes l'ont de la surenchère. Avec leurs positions radicales comme l'émancipation immédiate et « non » aux Européens dans le Congo futur, l'Abako laisse peu d'espoir de voir s'opérer le miracle d'une décolonisation réussie.

La crise de confiance de l'élite noire consciente inquiète bien des Européens au Congo [116]. Dès lors il n'est pas étonnant que le Manifeste soit fortement critiqué par des Blancs qui se sentent menacés dans leur existence. Ils le considèrent comme « détonateur » de cette réaction en chaîne. Surtout maintenant qu'il apparaît que les Congolais ne souscrivent pas tous à l'idéal de C.A., des Européens osent utiliser la presse pour exposer leurs griefs. *L'Avenir* et *L'Écho du Katanga* reprochent à la rédaction de C.A. que c'est le P.S.C. qui cherche à imposer sa politique sous l'étiquette du mouvement du Manifeste [117]. Malgré les répliques de C.A. et de ses adhérents, les attaques visent surtout à mettre en doute l'authenticité du document. La polémique se prolongera encore un certain temps dans la presse [118]. Dans les milieux tant congolais qu'européens, le Manifeste perdra de sa crédibilité. Cette tendance se poursuit également dans la presse belge, celle qui dès le début a mis en doute, sur le plan de la politique partisane belge, l'autorité du Manifeste. Lorsque certains milieux belges, même après le contre-manifeste plus radical de l'Abako, prétendent toujours que la conscience congolaise n'est qu'« un mythe qu'il est urgent de dissiper », il n'est pas étonnant que Van Bilsen qualifie une telle attitude de « réaction de l'autruche » [119].

Cependant, chez certains auteurs scientifiques tels que Verhaegen et Young, la conviction persiste que le Manifeste est d'inspiration européenne, plus précisément P.S.C. [120]. Pour démontrer le contraire, nos preuves ne sont pas d'une évidence parfaite. Le témoignage d'une personne engagée comme Nicaise n'est pas exempt de subjectivité. De plus, le mouvement C.A. a été jugé presque exclusivement sur la base de normes européennes. Des témoignages de personnalités africaines telles

qu'Iléo et feu le cardinal Malula auraient pu apporter plus d'équilibre dans notre exposé. Néanmoins, nous espérons que la présente étude aura dissipé quelques préjugés sur l'origine du premier manifeste nationaliste au Congo.

Les activités du Mouvement Ouvrier Chrétien au Congo ne sont pas sans plus le prolongement du P.S.C. Ainsi, tandis que la Commission Congo du M.O.C. de Belgique met en garde le P.S.C. contre le projet de créer au Congo une section du parti, Verniers se présente comme l'émissaire à Léopoldville de l'ancien ministre Wigny qui l'a chargé précisément de cette mission. Par contre, des militants du Mouvement Ouvrier Chrétien de Belgique au Congo emboîtent le pas au nationalisme croissant des « évolués » congolais. Il n'est pas facile de distinguer s'il faut y voir de l'idéalisme ou une tactique pour étendre leur influence. L'un n'exclut pas l'autre. Toujours est-il que de cette façon s'établit entre les deux courants d'idées une étroite collaboration qui se concrétise par l'empressement des Européens Cool, Nicaise et Meert pour appuyer moralement et activement l'initiative congolaise de *C.A.*

L'impact des conseillers européens sur le contenu du Manifeste ne peut pas être exagéré. Nicaise admet que son rôle n'était pourtant pas passif. La rédaction du Manifeste a été un accouchement difficile mais on aurait tort d'attribuer la paternité du document au médecin accoucheur. Évidemment, on ne peut nier une influence occidentale dans les idées du document. Mais cela est bien plus le résultat de la formation chrétienne que les rédacteurs ont reçue pendant et après leur scolarité. Déjà dans les premiers numéros de *C.A.* en 1953 nous trouvons la même ouverture pour les relations interraciales que dans le Manifeste. L'attitude modérée, la franchise et l'opposition à l'introduction des partis politiques belges au Congo prennent corps dans la revue bien avant la publication du Manifeste. Le grand succès de ce document s'explique selon Iléo comme suit : « Aucun Européen n'aurait été capable de rédiger ce manifeste à notre place. Il faut être Congolais pour connaître le fond des idées et des sentiments des Congolais. Il faut être Congolais pour les exprimer avec précision » [121].

Pour terminer, nous constatons que, du moins dans l'immédiat, l'appel du Manifeste à former un mouvement national populaire est resté sans réponse. Parmi les causes multiples de cet échec, une des principales est indubitablement l'absence d'un geste approbateur des autorités qualifiées, de ce geste que de très nombreux Congolais ont attendu en vain. Mais à moyenne échéance, lorsqu'en 1958 le groupe de travail parlementaire est constitué pour élaborer un programme d'émancipation, les leaders congolais de toutes tendances s'unissent pour réagir. Pour rédiger la motion conjointe qu'ils adressent au ministre Pétillon, leur principale source d'inspiration n'est autre que le texte du Manifeste

qui date de plus de deux ans [122]. En outre, quatre membres du comité de rédaction du Manifeste font partie du groupe des signataires qui constitueront bientôt le Mouvement National Congolais [123].

Mais les événements vont se précipiter et c'est dans le désarroi que le Congo accède à l'indépendance. Toutefois en proclamant «le désir congolais d'émancipation sans haine et sans ressentiment», le Manifeste de *C.A.* restera un des éléments les plus constructifs du nationalisme africain.

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux qui m'ont donné la possibilité de consulter des archives, ainsi que la B.A.C.-C.O.B. et les Assurances Populaires-D.V.V. qui ont contribué financièrement à cette étude. En particulier, ma reconnaissance va à ceux qui m'ont aidée dans l'élaboration du présent article: les professeurs Lode Wils, A. A. J. Van Bilsen et Joseph Nicaise.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES

<i>Act. Afr.</i>	<i>Actualités Africaines</i>
A.C.W.	Algemeen Christelijk Werknemersverbond
<i>C.A.</i>	<i>Conscience Africaine</i>
C.B.	Congo belge
C.C.	Commission Congo (M.O.C.-A.C.W.)
<i>Couraf</i>	<i>Le Courrier d'Afrique</i>
C.V.P.	Christelijke Volkspartij
G.G.	Gouverneur général
KADOC	Katholiek Documentatiecentrum en Onderzoekscentrum (Leuven)
M.O.C.	Mouvement Ouvrier Chrétien
P.S.B.	Parti Socialiste Belge
P.S.C.	Parti Social Chrétien
V.B., 1988	VAN BILSEN, A.A.J., entretiens avec Nicaise, 27 novembre 1988
V.O.	VAN OSTADE, A., entretien avec Nicaise

NOTES ET RÉFÉRENCES

- [1] PÉTILLON, L. 1985. Récit. Congo 1929-1958. La Renaissance du Livre, Bruxelles, pp. 350-351: «Le manifeste fut sans doute le document à propos duquel le plus de contresens et de contrevérités furent dites et écrites.»
- [2] Joseph Nicaise (né en 1919), études et rech. sc. 1937-1948 (droit et sc. coloniales); décembre 1948-1955 Kisantu (C.B.) prof. Centre Univ. Congolais Lovanium; 1954-1970 Univ. Lovanium Léopoldville; 1954-... K.U. Leuven, émér. 1983.
- [3] VAN BILSEN, A.A.J. 27 novembre 1988. Entretiens avec Nicaise, p. 12. Note dans laquelle A.A.J. Van Bilsen a consigné le témoignage de J. Nicaise, qu'il a recueilli en novembre 1988 (désormais abrégé: V.B. 1988).

- [4] Pour distinguer nos entretiens avec Nicaise de ceux de Van Bilsen, nous utilisons les initiales resp. V.O. et V.B. Pour les documents, cf. notamment KADOC (Katholiek Documentatie- en Onderzoekscentrum, Louvain), Archives A.C.W., n^{os} 64.1-2 et 448.1: procès-verbaux de la Commission Congo (C.C.); Papiers Albert Brys, n^o 180.4 et Papiers Joseph Ceuppens (coupures et documents). Pour la presse, cf. notamment *Le Courrier d'Afrique (Couraf)* et *L'Avenir* à la Bibliothèque africaine (Bruxelles).
- [5] ILÉO, J. 1953. Éditorial. *C.A.*, 4 (novembre): 1. Les numéros antérieurs de *C.A.* ont paru sous forme ronéotypée. Dans les numéros suivants, le sous-titre est omis. Le lien avec le cercle d'étude disparaît. Ce cercle n'est plus cité depuis 1954, peut-être n'existe-t-il plus. — ILÉO, J. 1954. Éditorial. *C.A.*, 11 (novembre 1954): 1.
- [6] Selon une intervention de Joseph Iléo au cours d'un débat à la radio-R.T.B. au début des années '70. DE VOS, P. 1975. La décolonisation. Les événements de 1959 à 1967. In: Les grands dossiers de la RTB. Édit. ABC, Bruxelles, p. 15. Joseph Malula (°1917-†1989), qui deviendra cardinal en 1969, est à ce moment vicaire à la paroisse Christ-Roi à Léopoldville; en 1955, il y est nommé curé. ZANGABIE, D. 1955. Monsieur l'abbé Joseph Malula est nommé curé de la Paroisse Christ-Roi. *C.A.*, 5 (mai 1955): 4.
- [7] Après le manifeste de Conscience Africaine, *Couraf*, 6 juillet 1956. L'autorisation officielle mentionne que la revue sera imprimée par les presses Saint-Paul à Léopoldville. Cf. *C.A.*, 7 (mars 1954): 12.
- [8] Cf. *supra*, note 5.
- [9] ILÉO, J. 1954. Justice et charité. Points de contacts entre Blancs et Noirs. *C.A.*, 8 (avril 1954), p. 4.
- [10] P.ex. l'inauguration du nouvel évêque de Léopoldville Mgr Scalais (janvier 1954) ou un plaidoyer en faveur de l'œuvre « Aide au Clergé Indigène » (novembre 1953).
- [11] « Après le manifeste », *op. cit.* Une interview du rédacteur Zangabie y est publiée.
- [12] *Ibid.* Les restrictions de la liberté de presse: Cf. VAN BOL, J.M. 1959. La presse quotidienne au Congo belge. Office général du Livre, Bruxelles, pp. 32 et sq.
- [13] ILÉO, J. 1955. Égalité et justice. *C.A.*, 1 (janvier 1955): 1-2. — Cf. également MWANA Kongo. 1955. Le point de vue d'un Congolais. *C.A.*, janvier, février et juin.
- [14] MALULA, J. 1954. Le Congo bouge. Aspect éducatif et psychologique des mutualités. *C.A.*, 12 (décembre): 7. Exposé de Malula au congrès des mutualités, publié *in extenso* dans *C.A.* (novembre et décembre 1954) et dans: « 1^{er} Congrès des Mutualités du Congo belge et du Ruanda-Urundi » (Léopoldville, 31 août-4 septembre 1954). Rapports, pp. 100-106.
- [15] ELENGE Mboka. 1955. Critique des relations humaines au Congo belge. *C.A.*, 6 (juin 1955): 5.
- [16] STENGERS, J. 1978. Une décolonisation précipitée: le cas du Congo belge. *Cultures et Développements*, 10(4): 540-541.
- [17] ILÉO, J. 1954. Justice et charité, *op. cit.* — Cf. également *supra*, note 5.
- [18] Selon une intervention d'Iléo: DE VOS, P. 1975. La décolonisation, *op. cit.*, p. 15 et « Après le manifeste », *op. cit.*
- [19] Musée Royal de l'Afrique Centrale (Tervuren), Département Histoire, photo n^o32.216/6.
- [20] ARTIGUE, P. 1960. Qui sont les leaders congolais? Édit. Europe-Afrique, Bruxelles, p. 33. Via le M.N.C., Iléo (°1922) jouera encore un rôle éminent dans la politique congolaise, notamment comme président du Sénat et comme Premier Ministre (février-août 1961). — CORNEVIN, R. 1963. Histoire du Congo-Léopoldville. Berger-Levrault, Paris, pp. 276 et sq. Jusqu'à présent, il exerce des fonctions politiques.

- [21] Lors d'un voyage du ministre Buisseret au Congo, Zangabie et Nkuli sont cités comme délégués des syndicats congolais de Léopoldville. Cf. *Syndicalisme congolais*, 98 (novembre 1954): 1.
- [22] LEYSBETH, A. 1955. De katholieke pers in Belgisch-Kongo. *De Gids op Maatsch. Geb.*, 46(7): 526.
- [23] ZANGABIE, D. 1955. Monsieur l'abbé Joseph Malula, *op. cit.*
- [24] Plus tard d'autres journaux suivront cet exemple, tels que la revue catholique *Kongo dia Ngunga* (en Kikongo) créée début 1954, dir. Edmond Nzeza. LEYSBETH, A. 1955. De katholieke pers, *op. cit.*: 527.
- [25] V.B. 1988.
- [26] Les origines du syndicalisme au Congo: Cf. e.a. DE SCHREVEL, M. 1970. Les forces politiques de la décolonisation congolaise jusqu'à la veille de l'Indépendance. Édit. universitaires, Paris, pp. 76-107; 249-257; et POUPART, R. 1960. Première esquisse de l'évolution du syndicalisme au Congo. Solvay, Bruxelles. La F.G.T.B. préfère ne pas créer de syndicats autochtones avant que la liberté syndicale ne soit acquise, mais elle organise depuis 1951 des centres de formation, préparant ainsi un cadre syndical congolais.
- [27] DE SCHREVEL, M. 1970. Les forces politiques, *op. cit.*, pp. 88-92; et POUPART, R. 1960. Première esquisse, *op. cit.*, pp. 54-57.
- [28] V.B. 1988 et KADOC, Papiers Albert Brys, n° 5.7.
- [29] BRYs, A. 1951. Situation sociale et Action sociale au Congo belge, s.l., pp. 29-30. Plusieurs missionnaires trouvant la première version de ce rapport trop pessimiste et, dès lors, inopportune à être publiée (de crainte que des Congolais ne la lisent), l'auteur a plusieurs fois remanié son texte. Version originale et commentaires: Cf. KADOC, Papiers J. Ceuppens, n° 6.1, microfilm 263. Version définitive: BRYs, A. 1953. Réflexions sur l'ascension humaine et chrétienne de la population indigène du Congo. *Les Doss. de l'Act. Soc. Cath.*, 30(11): 599-634. Le chanoine Antoine Brys est un frère d'Albert, père de Scheut. Les deux sont actifs au Mouvement Ouvrier Chrétien.
- [30] KADOC, Papiers J. Cardijn, n° 1457: CARDIJN, J. 1953. Rapport de voyage au Congo belge (version officielle), s.l., p. 17.
- [31] V.B. 1988.
- [32] MEERT, J. 1956, L'Église au Congo face à son avenir. Rapport confidentiel. Secrétariat général de la J.O.C., Léopoldville, Pentecôte (20 mai), pp. 96-97.
- [33] Papiers personnels J. Nicaise, invitation de J. Meert aux membres du C.E.R.S., 6 mars 1956.
- [34] V.B. 1988 et V.O. du 7 août 1989.
- [35] *Ibid.* et «Après le manifeste», *op. cit.*
- [36] KADOC, Archives A.C.W., n° 64.1: P.V. de la C.C., 29 mars 1954, p. 1.
- [37] *Ibid.*
- [38] Participent régulièrement aux réunions de cette commission e.a.: J. Meert, Albert et Antoine Brys, chan. Heylen, W. Pauwels et le député B. Verlackt.
- [39] V.B. 1988.
- [40] *Ibid.* Cf. également: *supra*, note 14.
- [41] KADOC, Archives A.C.W., n° 64.1: P.V. de la C.C., 5 janvier 1956, p. 2.
- [42] *Ibid.*, p. 5.
- [43] KADOC, Archives A.C.W., n° 64.1: P.V. de la C.C., 12 janvier 1956, pp. 3-4.
- [44] KADOC, Archives A.C.W., n° 64.1: P.V. de la C.C., 20 janvier 1956, pp. 2-4.
- [45] SCHILDWACHT [VAN CAUWELAERT, K.]. 1956. Naar de politieke crisis in Belgisch-Kongo. De plicht en taak der katholieken. *Het Volk*, 16 janvier 1956; ID. 1956. «De nieuwe taken der Belgisch-Kongolese politiek. Een nakende kentering». *Het Volk*, 23 janvier 1956.

- [46] Le manifeste du P.S.C. sur le Congo. *Informations*, 9 (15 avril 1956): 4.
- [47] Une réunion d'étude du Conseil général du P.S.C. sur les problèmes du Congo belge et du Ruanda-Urundi. *Temps Nouveaux* (Bruxelles), 26 février 1956.
- [48] Oprichting van christelijke volksbeweging voor inlanders? C.V.P.-partijraad over koloniale problemen. *Gazet van Mechelen*, 27 février 1956. Les conclusions de ce congrès P.S.C.-C.V.P. seront reprises et complétées par les parlementaires Van Hemelrijck et De Schryver dans une conférence de presse tenue après leur voyage au Congo. Cf. e.a.: L'avenir du Congo. Les devoirs qui s'imposent encore à la Belgique. *Le Rappel*, 26 juin 1956. Les changements rapides des mentalités au Congo et l'annonce du congrès socialiste sur les problèmes coloniaux requièrent une prise de position actualisée du P.S.C.-C.V.P.
- [49] V.B. 1988 et V.O. 18 octobre 1989. L. Verniers était membre du comité de rédaction de *La Croix du Congo*. Il réussira aussi à se faire inviter à la réunion restreinte organisée par C.A. le 26 août 1956. Cf.: «Après une réunion tenue dimanche matin à la Cité. Remous autour du Manifeste de *Conscience Africaine*». *Couraf*, 28 août 1956.
- [50] BOURGY, P. 1956. Les chrétiens devant le Congo. Trois documents importants sur les problèmes congolais. *La pensée catholique*, Bruxelles, pp. 52-53.
- [51] Le mémorandum est remis le 28 juin 1956. Cf. également: «Voor een sociale structuur in Kongo. A.C.V. met memorandum bij minister van Koloniën». *De Nieuwe Gids*, 29 juin 1956.
- [52] V.B. 1988.
- [53] V.O. 30 mai 1989.
- [54] *Ibid.*
- [55] KADOC, Archives A.C.W., n° 64.1: P.V. de la C.C., 16 mai 1956, pp. 1-5. Cf. également: «Il y a une élite congolaise qui monte...» *Couraf*, 8 mai 1956. Selon *Couraf*, Cool aurait pris l'avion pour Bruxelles immédiatement après cette interview. Nicaise suppose que Cool a pris l'avion pour une autre destination (Élisabethville?) puisqu'il est absolument certain que Cool était présent aux festivités de *Rerum Novarum* à Léopoldville le 10 mai 1956 et le même soir chez lui à table. V.O. 17 octobre 1989.
- [56] V.O. 30 mai 1989.
- [57] V.B. 1988.
- [58] Joseph Ngalula (°1928) est militant syndicaliste et journaliste. Plus tard, il devient rédacteur en chef de *Présence congolaise*, supplément hebdomadaire du *Couraf* (publication autonome en 1958). Albert Nkuli également sera attaché comme journaliste à cette publication. ARTIGUE, P. 1960. Qui sont les leaders congolais?, *op. cit.*, pp. 93 et 96.
- [59] V.O. 7 août 1989.
- [60] «Congo 1959». Documents belges et africains (Les dossiers du CRISP). 1969. CRISP, Bruxelles, p. 9.
- [61] V.O. 7 août 1989.
- [62] V.B. 1988.
- [63] VAN BILSEN, A. A. J. 1956. Un plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge. *Les Dossiers de l'Action sociale catholique*, 33(2): 83-111. — Il n'est pas clair si la déclaration d'Iléo confirme celle de Nicaise: «quand nous avons pris connaissance du plan Van Bilsen, nous rédigeons un manifeste par lequel nous demandons l'indépendance du pays». Selon une intervention d'Iléo: DE VOS, P. 1975. La décolonisation, *op. cit.*, p. 15.
- [64] Cf. «Manifeste». 1956. C.A., 1 (juillet-août): 1: «Nous ne sommes qu'un petit groupe, mais nous pensons pouvoir parler au nom d'un grand nombre; parce que nous nous sommes volontairement limités à dégager et à formuler les aspirations et les sentiments de la majorité des Congolais qui réfléchissent».

- [65] V.B. 1988. À Jacques Meert (87 ans), dont le témoignage serait précieux, nous avons demandé une entrevue. Tout en insistant sur l'importance du sujet, il nous a demandé de remettre à plus tard une telle rencontre.
- [66] Le texte intégral du Manifeste est publié dans : « Congo 1959, *op. cit.*, pp. 9-16. Édition originale : « Manifeste ». *C.A.*, 1 (numéro spécial, juillet-août 1956), 4 pp. Pour une analyse approfondie, nous référons au contemporain CHAUMONT, M. 1956, L'avenir politique du Congo. *La Rev. Nouv.*, 24(9) : 228-231 ; et DE SCHREVEL, M. 1970. Les forces politiques, *op. cit.*, pp. 322-337.
- [67] Dans ce passage, le Manifeste fait allusion au plan Van Bilsen : « Nous avons lu qu'il était question d'un plan de 30 ans pour l'émancipation politique du Congo. Sans nous prononcer sur l'ensemble de ses éléments, nous croyons qu'un tel plan est devenu une nécessité, si l'on veut que cette émancipation se réalise dans la paix et la concorde ».
- [68] « La Déclaration de l'épiscopat » 1956. In : 5^e Conférence Plénière des Ordinaires du Congo belge (Léopoldville, 21 juin-1^{er} juillet 1956), Compte Rendu des Séances, Textes et Documents, p. 241 : « Les Catholiques ont le devoir de participer à la vie politique et sociale ».
- [69] V.B. 1988. Dans son livre « Servir », Gillon ne mentionne pas cet entretien, mais il fait allusion à des contacts avec le groupe de *C.A.* : GILLON, L. 1988. Servir en actes et en vérité. Édit. Duculot, Paris-Gembloux, p. 151.
- [70] V.O. 18 octobre 1989 : « Deux heures après l'atterrissage de l'avion, le député Willot nous (J. Meert et moi) a rencontrés. La lecture du Manifeste l'avait laissé quelque peu perplexe ». Sur la composition de cette délégation : Cf. *Le Soir*, 1^{er} juillet 1956. Le député libéral Hilaire Lahaye déclare dans une interview de presse que la lecture du Manifeste lui a causé une profonde tristesse. Le Manifeste ne refléterait absolument pas l'opinion des Congolais avec qui il aurait parlé en passant quelques jours à Léopoldville : « Interview du Député Hilaire Lahaye ». *L'Écho du Katanga*, 17 juillet 1956. Cf. également : « M. Lahaye n'a rien compris ». *Temps Nouveaux d'Afrique*, 29 juillet 1956. Un autre député, Raymond Scheyven (P.S.C.) qui arrive au Congo environ en même temps, écrit toutefois : « Lorsque je suis arrivé à Léopoldville, le manifeste de *Conscience Africaine* venait de sortir de presse. J'adhère à la plupart des idées qu'exprime ce document, et les jeunes évolués qui font partie du groupe *Conscience Africaine* et que j'ai eu le plaisir de rencontrer, m'ont paru dignes de confiance » : SCHEYVEN, R. 1956. Et le Congo. Impr. Van Ruys, Bruxelles, p. 29.
- [71] V.B. 1988.
- [72] PÉTILLON, L. 1979. Courts métrages africains pour servir à l'histoire. La Renaissance du Livre, Bruxelles, p. 315.
- [73] PÉTILLON, L. 1985. Récit, *op. cit.*, pp. 347-350 et résumé, pp. 591-592.
- [74] V.B. 1988.
- [75] LEQUARRÉ, R. 1956. Assiste-t-on à la naissance d'un parti congolais? Le périodique *Conscience Africaine* lance un Manifeste à Léopoldville. — *Couraf*, 2 juillet 1956.
- [76] « Un manifeste de *Conscience Africaine*. Un petit groupe de Congolais pense pouvoir parler au nom d'un grand nombre ». *L'Avenir*, 4 juillet 1956.
- [77] LEQUARRÉ, R.. 1956. Assiste-t-on..., *op. cit.*
- [78] E.a. : *Het Volk, De Standaard, La Libre Belgique* et *La Nation Belge* du 4 juillet 1956.
- [79] LOBEYA, J. 1956. Le Manifeste de *Conscience Africaine*, *La Croix du Congo*, 8 juillet 1956 ; « Manifeste publié par *Conscience Africaine* ». *Temps Nouveaux d'Afrique*, 8 juillet 1956.
- [80] KANZA, Ph. 1956. Méditation. La Cité sans voile (*Act. Afr.*). *L'Avenir*, 12 juillet 1956.

- [81] BOMBA BOMBA-MABE, R. 1956. Il ne faut pas créer (comme le veut le « Manifeste ») un « Parti Unique » au Congo (*Act. Afr.*). *L'Avenir*, 26 juillet 1956. Cependant le Manifeste rejette la création de partis dans la structure politique actuelle : « ni 'un parti contre les partis', ni 'un parti unique' » : « Manifeste », 1956, *op. cit.*, p. 4. LOBEYA, J. 1956. Nationalisme congolais? *La Croix du Congo*, 15 juillet 1956.
- [82] KANZA, Ph. 1956. Méditation, *op. cit.*; et « Manifeste publié par C.A. », *op. cit.*
- [83] Divers articles de presse confirment cette affirmation : DE SCHREVEL, M. 1970. Les forces politiques, *op. cit.*, pp. 334-337. Il subsiste des réserves à l'égard de la « forme unitaire ». Ainsi des évolués du Katanga préconisent une structure fédérale. Cf. Le Manifeste de *Conscience Africaine*. *L'Essor du Congo*, 17 juillet 1956.
- [84] V.B. 1988.
- [85] *Ibid.* et ILÉO, J. 1956. Tour d'horizon. Éditorial. C.A., 2 (septembre-octobre 1956) : 1.
- [86] BOMBA BOMBA-MABE, R. 1956. Il ne faut pas..., *op. cit.*
- [87] LAMOTE, J. 1956. De week der manifesten en resoluties. *De Week*, 8 juillet 1956 (traduit dans : *Temps Nouveaux d'Afrique*, 15 juillet 1956).
- [88] Le Manifeste. *Pourquoi Pas? – Congo*, 8 juillet 1956.
- [89] E.a. : BONDROIT, A. 1956. Le Panier des crabes. Ma Mukande (« Monkanda » : lettre, article en lingala). *L'Avenir*, 5 juillet 1956; LAMOTE, J. De week der..., *op. cit.*; Les Déclarations du 1^{er} juillet et les milieux bien informés. *Couraf*, 12 juillet 1956; Réflexions autour d'un Manifeste. *L'Essor du Congo*, 14 juillet 1956.
- [90] Et le Manifeste? *Couraf*, 6 juillet 1956. Cf. également : LAMOTE, J. 1956. De week der..., *op. cit.*; Après le manifeste, *op. cit.*
- [91] Coup d'œil. *L'Écho du Katanga*, 5 juillet 1956. Cf. également : *L'Essor du Congo* et *Congo-Soir* du 14 juillet 1956.
- [92] Le Manifeste de *Conscience Africaine* semble vouloir faire long feu. *L'Avenir*, 6 juillet 1956. Cf. également : Après le manifeste, *op. cit.*
- [93] BONDROIT, A. 1956. Prises de position. Ma Mukande. *L'Avenir*, 9 juillet 1956. Cf. également : la revue de la presse dans *Couraf*, 12 juillet 1956.
- [94] PÉTILLON, L. 1979. Courts métrages, *op. cit.*, p. 322; et PÉTILLON, L. 1985, Récit, *op. cit.*, p. 354. — DE SCHREVEL, M. 1970. Les forces politiques, *op. cit.*, p. 334, ignorait que la personnalité interviewée était Pétillon.
- [95] PÉTILLON, L. 1979. Courts métrages, *op. cit.*, p. 322.
- [96] PÉTILLON, L. 1985. Récit, *op. cit.*, p. 353.
- [97] V.O. 18 octobre 1989. Pétillon écrit que des entrevues avaient eu lieu entre le gouvernement général et l'équipe Iléo, mais ni dans la presse, ni dans les publications ultérieures nous ne trouvons de référence à ce sujet. PÉTILLON, L. 1985. Récit, *op. cit.*, pp. 351-352.
- [98] V.O. 18 octobre 1989. Cf. également : *supra*, note 49.
- [99] Cf. *supra*, note 92.
- [100] *Het Volk*, 4 juillet 1956.
- [101] E.V[ERSTRAETEN]. 1956. Een verwittiging voor de blanken in Belgisch-Kongo. *De Standaard*, 5 août 1956.
- [102] *La Nation Belge*, 4 juillet 1956.
- [103] *Le Lloyd Anversois*, 10 juillet 1956.
- [104] *De Telegraaf*, 7 juillet 1956. Cf. également : *St.-Galler Tagblatt*, 10 juillet 1956; *Journal des Finances*, 14 juillet 1956 et *Saarbrücker Zeitung*, 4 août 1956. De ces informations, nous déduisons que les valeurs se sont redressées après quelques semaines.
- [105] Sur le Plan de trente ans : Cf. *La Libre Belgique*, 13 juillet 1956; *Le Peuple* et *La Cité* du 14 juillet 1956; *Het Volk*, 17 juillet 1956 et *Le Soir*, 18 juillet 1956.

- [106] Les délais ne sont pourtant pas fixés. Aussi le stade final n'est pas l'indépendance totale, mais l'autonomie. « Un programme pour le Congo et le Ruanda-Urundi. Rapports présentés au Congrès extraordinaire » (30 juin-1^{er} juillet 1956). Soc. d'Édit. du *Peuple*, Bruxelles, pp. 17-18.
- [107] « Max Buset: le Congrès colonial du P.S.B. n'est pas une parade politique ». — *L'Avenir*, 2 juillet 1956 et DEMANY, F. 1956. Au Congo, les idées évoluent très vite, nous déclare Jacques Nijns. *L'Avenir*, 9 juillet 1956.
- [108] *Le Peuple*, 5 juillet 1956.
- [109] Cf. également: PÉTILLON, L. 1979. Courts métrages, *op. cit.*, p. 323 et *Id.*, 1985. Récit, *op. cit.*, p. 353.
- [110] Le Manifeste et l'opinion étrangère. *C.A.*, 2 (septembre-octobre 1956): 3-4.
- [111] SPIEKER, H. Le manifeste de *Conscience Africaine*. *Süddeutsche Zeitung*, 14 juillet 1956.
- [112] L'avenir du Congo. *Afrique nouvelle*, 10 juillet 1956.
- [113] Le manifeste de *Conscience Africaine* marque une date dans l'histoire de la colonisation. *Semaine A.E.F.*, 8 juillet 1956.
- [114] Après les conversations de Bruxelles, le Comité de l'A.P.I.C. fait le point. *Couraf*, 21 août 1956 et KADOC, Papiers Albert Brys, , n° 180.4, rapport de CEDIC sur la réunion de l'Abako le 23 août 1956.
- [115] La publication du manifeste de l'Abako: Cf. « Abako 1950-1960. Documents (Les dossiers du CRISP) », 1962. CRISP, Bruxelles, pp. 37-44.
- [116] DAVISTER, P. 1956. Crise de confiance. *L'Avenir*, 25 août 1956.
- [117] DECOSTER, A. 1956. La vérité sur le manifeste de *Conscience Africaine*. *L'Écho du Katanga*, 25 août 1956; et DAVISTER, P. 1956. Les agitateurs politiques du Congo, les voici... *L'Avenir*, 27 août 1956.
- [118] Où sont les agitateurs? *Couraf*, août 1956; « Communiqué de *Conscience Africaine* ». *Couraf*, 28 août 1956; DAVISTER, P. 1956. Leur enthousiasme allait à autre chose. *L'Avenir*, 29 août 1956; Actualités Africaines. *L'Avenir*, 30 août 1956; BAKU, P. Faisons le point et GENGE, A. On nous a dupés; dans *L'Avenir*, 6 septembre 1956: LAURENT, L. Le Mouvement National (!!!) doit être enterré; revue de la presse dans *Couraf*, 1^{er} septembre 1956; *L'Essor du Congo*, 1^{er} septembre 1956 et *Congo-Soir*, 6 septembre 1956.
- [119] VAN BILSEN, A.A.J. 1957. Plaidoyer pour un plan de trente ans. *La Rev. nouv.*, 25(2): 114 et 121, s'en prend violemment aux milieux catholiques conservateurs et aux socialistes. DE CORTE, M. dans *La Libre Belgique*, 31 août 1956; *La Cité* des 1^{er}, 16 et 19 septembre 1956; *Le Peuple* des 14, 15 et 18 septembre 1956.
- [120] VERHAEGEN, B. 1971. Les premiers manifestes politiques à Léopoldville (1950-1956) (Les cahiers du CEDAF). Centre d'étude et de documentation africaines, pp. 3 et 37 et YOUNG, C. 1965. Politics in the Congo. Decolonization and Independence. — Princeton University Press, Princeton-New-Jersey, p. 297.
- [121] ILÉO, J. 1956. Tour d'horizon, *op. cit.*, pp. 1-2.
- [122] DE BACKER, M.C.C. 1959. Notes pour servir à l'étude des groupements politiques à Léopoldville. Inforcongo, Bruxelles, pp. 25-28. Dans les passages de cette motion cités par De Backer, l'influence est sensible. Les autochtones doivent être associés activement à la direction; la revendication d'un programme bien défini qui doit se réaliser selon des étapes fixées et sur le triple plan politique, économique et social; la fixation de ces délais est considérée comme la seule façon d'inspirer confiance au peuple congolais, ... sont des sujets nettement empruntés au Manifeste de *C.A.*
- [123] Il s'agit de Joseph Ngalula, Albert Nkuli, Joseph Iléo et Antoine Ngwenza. *Ibid.*, p. 28.